
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 5 JANVIER 2015 à 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 5 janvier à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 5 janvier 2015 à 19 hres**

ORDRE DU JOUR

Pensée: Bonne et Heureuse Année 2015

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée extraordinaire du budget le 1^{er} décembre 2014
Assemblée ordinaire du 1^{er} décembre 2014
Assemblée extraordinaire 13 décembre 2014

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de décembre 2014, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01 Rapport mensuel des incendies novembre 2014

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} décembre au 31 décembre 2014 ©

13 252.38 \$ dépôt direct

achats listes ©

2015-01A	33 431.31 \$	factures de 2014 payées en 2015
2015-01B	46 593.99 \$	factures de 2015

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de décembre en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile
Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Rapport des permis pour l'année 2014

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Rapport des travaux de décembre 2014

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Transfert du montant à payer à la Ville de East Angus –redevances gravières (2080.27\$)
- 13.02 Membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec et cotisation 2015
- 13.03 Membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et cotisation 2015
- 13.04 Infotech renouvellement
- 13.05 Renouvellement Monty Sylvestre
- 13.06 Projet « Heure du conte »
- 13.07 Demande de commandite pour voyage humanitaire
- 13.08 Demande de commandite du Club motoneige Aigle noir d'East Angus
- 13.09 Inscription au congrès COMBEQ 16,17 et 18 avril 2015 au Fairmont Manoir Richelieu

14.00 INVITATIONS

15.00 VARIA

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 5 JANVIER 2015 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2015-001

résolution no 2015-001

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-002

résolution no 2015-002

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2014

2015-003

résolution no 2015-003

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extraordinaire du budget** du 1^{er} décembre 2014 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} DÉCEMBRE 2014

2015-004

résolution no 2015-004

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 13 DÉCEMBRE 2014**

2015-005

résolution no 2015-005

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extraordinaire tenue le** 13 décembre 2014 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2015-006

résolution no 2015-006

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de décembre 2014 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs personnes sont présentes et demandent que le conseil intervienne dans la décision de changer les compteurs de nouvelle génération par Hydro-Québec. Tous les gens mentionnent qu'il est impossible de rejoindre au numéro mentionné sur la lettre pour demander de ne pas avoir un compteur non communicant.

Monsieur le maire explique aux gens présents que la municipalité ne peut intervenir sur une telle décision, mais que la directrice peut demain matin communiquer avec Hydro-Québec pour savoir pourquoi les gens ne peuvent rejoindre le service.

Les gens présents demandent si quelqu'un du service d'Hydro-Québec peut communiquer avec eux.

Monsieur le maire mentionne que la directrice générale prendra vos coordonnées et pourra les transmettre à la responsable du service à la clientèle qui décidera ce qu'elle peut faire. Une résolution pourra être faite pour retarder la date butoir qui est le 15 janvier et selon l'inquiétude des citoyens une rencontre pourrait être demandée avec les représentants d'Hydro Québec.

INSTALLATION DES COMPTEURS DE NOUVELLE GÉNÉRATION

ATTENDU que les propriétaires de la municipalité ont reçu en date du 16 décembre 2014, une lettre mentionnant l'installation sans frais d'un compteur de nouvelle génération;

ATTENDU que la lettre stipule que les gens peuvent demander que soit installé un compteur non communicant qui exige une relève manuelle qui occasionnera des frais d'installation en plus des frais de relève;

ATTENDU que les gens nous ont indiqué qu'il était impossible de rejoindre le service téléphonique d'Hydro Québec et que la date butoir approchait;

2015-007

résolution no 2015-007

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury demande que la date butoir du 15 janvier soit repoussée afin que les gens qui veulent se prévaloir de l'option mentionnée dans la lettre du 16 décembre 2014 concernant le refus d'avoir un compteur communicant puissent les rejoindre.

QUE suite à cette demande si les propriétaires nous informent en grand nombre du manque d'information sur l'installation des compteurs de nouvelle génération le conseil verra à demander aux représentants d'Hydro-Québec de venir faire une soirée d'information.

A D O P T É E

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Aucune demande

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01 RAPPORT MENSUEL DES INCENDIES NOVEMBRE 2014

Dépôt du rapport

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de décembre 2014, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2015-008

résolution no 2015-008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de décembre 2014 pour un montant de 13 252.38\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2015-01A	33 431.31\$
2015-01B	46 593.99\$

D'AURORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et sécurité civile
Monsieur Gendron mentionne qu'il a eu 5 locations durant la période des fêtes.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Rien de spécial

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Réunion loisirs en janvier

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Réunion de la Régie le 16 déc. Et la prochaine le 17 fév. ne pourra être présente.
M. le maire la remplacera

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et voirie
Rien de spécial

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et transport en commun
Rien de spécial

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

M. Allaire remet son rapport de décembre et travaux à faire

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a remis son rapport des permis de l'année 2014.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

**13.01 TRANSFERT DU MONTANT À PAYER À LA VILLE DE EAST ANGUS
–REDEVANCES GRAVIÈRES**

ATTENDU que la Ville d'East Angus a signé une entente avec la municipalité de Westbury concernant le partage d'une partie des revenus de la redevance pour la gravière sablière Excavation Normand Bouchard, effectif en juin 2011;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury rembourse à la Ville d'East Angus un montant de 2 080.27\$ pour la partie de la redevance calculée à partir du 1^{er} octobre 2013 au 31 août 2014 sur des tonnages de la gravière Normand Bouchard.

QUE le montant soit transféré du compte de la réserve gravières et sablières au compte courant pour l'année 2014.

A D O P T É E

13.02 RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE ADMQ –D.G.

2015-010

résolution no 2015-010

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2015 au montant de 419\$ en plus des taxes applicables.

QUE la municipalité procède au paiement de 419\$ en plus des taxes applicables au nom de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec.

A D O P T É E

**13.03 RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE COMBEQ –
INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

2015-011

résolution no 2015-011

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de La Corporation des Officiers municipaux en bâtiment du Québec pour l'année 2015 au montant de 325\$.

QUE la municipalité procède au paiement de 325\$ en plus des taxes applicables au nom de la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.

A D O P T É E

13.04 INFOTECH RENOUELEMENT DE CONTRAT

2015-012

résolution no 2015-012

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise le renouvellement du contrat de service informatique de la compagnie Infotech au coût de 4 655\$ en plus des taxes applicables pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

A D O P T É E

13.05 RENOUELEMENT MONTY SYLVESTRE, SERVICES JURIDIQUES

2015-013

résolution no 2015-013

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., selon les besoins de la municipalité pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015, et ce, selon les termes de l'offre de service en date du 30 septembre 2014.

A D O P T É E

13.06 PROJET « HEURE DU CONTE »

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande pour l'organisation bénévolement de « l'HEURE DU CONTE » pour les enfants de 4 à 7 ans;

ATTENDU que la demande consiste à organiser dans la salle communautaire de Westbury 1 fois par mois « l'HEURE DU CONTE » pour les enfants âgés entre 4 et 7 ans;

ATTENDU que Mme Martine Bujold sera responsable de la location et de l'entretien de la salle après son activité et verra à faire sa publicité si aucun bulletin municipal n'est envoyé;

ATTENDU que la personne devra signer un contrat de location en indiquant les dates prévues pour l'activité et pourra être modifiée si une location payante était prévue;

2015-014

résolution no 2015-014

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité accepte que Mme Bujold fasse l'activité l'HEURE DU CONTE aussitôt que la publicité a été faite;

QUE la directrice générale lui mentionne les dates que la salle n'est pas disponible le plus tôt possible.

QU'aucun coût de location ne soit chargé pour cette activité étant donné que l'entretien sera fait par la locataire.

A D O P T É E

13.07 DEMANDE DE COMMANDITE POUR VOYAGE HUMANITAIRE

La municipalité ne contribue pas.

13.08 DEMANDE DE COMMANDITE DU CLUB MOTONEIGE AIGLE NOIR D'EAST ANGUS

La municipalité ne commandite pas.

13.09 INSCRIPTION AU CONGRÈS COMBEQ 16,17 ET 18 AVRIL 2015 AU FAIRMONT MANOIR RICHELIEU

2015-015

résolution no 2015-015

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser M. Luc Deslongchamps à participer au Congrès de la COMBEQ qui se tiendra les 16-17 et 18 avril 2015;

QU'un montant de 550 \$ plus taxes pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement est retenu au budget.

QUE le remboursement soit effectué sur présentations des pièces justificatives et qu'une partie des coûts soient remboursés par la municipalité de Newport.

A D O P T É E

14.00 INVITATION

Aucune

15.00 VARIA

15.01 M. le conseiller Gray Forster demande si les membres du conseil sont intéressés à tenir une journée de réflexion (Lac à l'épaule)

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2015-016

résolution no 2015-016

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 20: 10 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....

Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière